

Procès Verbal de l'assemblée générale ordinaire du samedi 02 décembre 2023

36 personnes ont assisté à l'assemblée générale, 06 personnes se sont faites représenter par un pouvoir, sur 193 personnes accréditées. Le quorum de 10% étant atteint, l'assemblée est ouverte à 10h30.

Ordre du jour suivant

- Rapport Moral du Président
- Bilan Financier
- Approbation des comptes et du Budget Prévisionnel
- Quitus de l'assemblée sur les comptes passés et sur le budget prévisionnel
- Mot du représentant de la mairie
- Questions diverses portées à l'ordre du jour
- Elections au Comité Directeur

1/ Rapport moral du Président

Bienvenue à vous tous pour notre Assemblée Générale qui clôture la saison 2022 soit du 01/09/2022 au 31/09/2023.

Nous sommes heureux d'accueillir Monsieur Yves HERSZFELD, Adjoint au Maire d'Arcachon qui connaît parfaitement notre club.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont donné de leur temps et participé à la bonne marche du club tout au long de cet exercice. Particulièrement aux membres bénévoles du Comité Directeur qui s'activent toute l'année et qui sont indispensables pour pérenniser notre Association.

Grand merci également à nos généreux donateurs par l'intermédiaire de « SOUTIENS TON CLUB » organisme qui permet de défiscaliser à hauteur de 65 % le don fait au club.

Notre AG se déroulera de la façon suivante:

- Rapport moral du Président et perspectives du club pour cette saison 2024.
- Bilan financier détaillé par Monsieur Laurent CARPONCIN de la Compagnie Fiduciaire qui gère l'intégralité de notre comptabilité.
- Vote pour le quitus des comptes.
- Monsieur HERSZFELD précisera la position de notre Association dans la vie associative arcachonnaise
- Et nous terminerons par l'élection de trois membres au Comité Directeur :

- Renouvellement de deux membres à savoir :
Monsieur HERVÉ et Monsieur CAPRON

- Election de : Monsieur BERMOND

A l'issue de notre AG vous êtes invités à partager le verre de l'amitié au bar du club house servi par THÉO et NOA.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SAISON 2023

Le personnel employé au TCA, à l'identique de l'an dernier se compose de :

- 2 CDI : Sophie MONTET, secrétaire et Jean MOREAU, agent d'entretien
- 4 contrats CDI et professions libérales tennis : Franck LEROUX - Olivier GIRAUDEAU - Jean-Marie CAMELEYRE - JEAN-Baptiste DESFORGES
- 1 Auto entrepreneur : professeur de Padel, Catherine LALANNE
- 1 contrat CDD : agent de propreté, Corine DEVERNOIS
- 1 à 2 contrats saisonniers étudiants pour les WE et les vacances scolaires
- Masse salariale annuelle environ 90 000 €

L'activité Padel continue à se développer intensément notamment avec l'organisation, d'animations et de tournois. A ce titre, je tiens une nouvelle fois à remercier chaleureusement Thomas DEMICHEL pour son investissement au sein de notre club.

L'activité sportive organisée et supportée par notre club a été très importante notamment en reprenant les compétitions de la Nouvelle Aquitaine qui se tenaient précédemment au tennis club de Royan (tournoi ITF, Critérium, Open d'Arcachon, finales Caren et Camus). A noter dans cette compétition la victoire de l'équipe TCA en double BEUST-CONTET (double Dames/Messieurs/mixte).

TRAVAUX ET INVESTISSEMENT 2023

FINANCEMENT MAIRIE

La Mairie rénove le sous-sol du club house. Les travaux sont répartis sur 4 ans. Coût 200 000 € :

- 1ère tranche des travaux de septembre 2023 à mars 2024 (vestiaires hommes et salle de musculation)
- 2e tranche de septembre 2025 à mars 2026 (vestiaires dames, couloir et salle professeur)

FINANCEMENT CLUB

Rénovation entretien des poteaux et grillages : 10 000 €.

Poursuite des équipements des terrains (bancs, filets).

Mise en place d'une terrasse devant le club house : 15 000 €

TRAVAUX ET INVESTISSEMENT 2024

FINANCEMENT MAIRIE

Rénovation sous-sol club house.

Création d'un W.C. PMR en lieu et place du W.C. attenant au bar (travaux terminés).

FINANCEMENT CLUB

Rénovation éclairage de la salle par éclairage LED : 27 000 €.

Remplacement de la bulle à l'identique qui sera installée dans la semaine du 11 au 16 décembre 2023 (devis 60 000 €). Ce coût sera principalement pris en charge par l'assurance.

CALENDRIER SPORTIF SAISON 2024

- 11 mars au 24 mars : Tournoi jeunes
- 29 avril au 04 mai : Tournoi ITF.
- 27, 28, 29 mai : Critérium qualification championnat de France.
- 15, 16, 17 mai : Finale Sénior +/3ème et 4ème série. -
- 1er au 14 Août : Tournoi Open (annulé si juges arbitres pris par les JO).

POINT FINANCES

Monsieur CARPONCIN va vous détailler dans quelques instants les comptes de la saison dernière. En ce qui concerne nos finances à ce jour elles sont très bonnes puisque nous sommes créditeurs de : 145 000 €, toutes factures réglées.

Nous comptons mettre fin au plan de redressement qui devait se terminer en septembre 2026 pour un coût de 15 000 €.

La fin du plan de redressement nous permettrait éventuellement d'avoir accès au crédit afin d'envisager des investissements substantiels et indispensables pour l'avenir de notre club (création de deux Padel extérieurs et rénovation de trois terrains en dur devenus injouables).

CONCLUSION

Notre solidité financière dépend principalement de la location et de l'organisation de stages pour 2/3 et des cotisations pour 1/3. La présence du restaurant le 7 ne peut être envisagée que grâce à notre activité estivale, au tournoi ITF et à l'organisation des finales nationales AFTS.

Ces différents événements entraînent naturellement une occupation importante de nos courts.

Notre souci reste cependant de toujours laisser quelques courts à la disposition des adhérents.

Il faut être bien conscients que le support de cette activité permet, avec une cotisation fixe de 400 € depuis 5 ans, de pouvoir jouer sur des installations dignes d'un club comme PRIM'ROSE à Bordeaux qui compte 1200 licenciés à 1200 € la cotisation et 500 000 € de mécénat.

Le nombre de nos adhérents et la fréquentation sont en constante progression. Ainsi à ce jour, nous comptons 400 adhérents se répartissant de la façon suivante :

- 200 cotisations pleines.
- 160 enfants à l'école de tennis.
- 40 cotisations club secondaire.

Je répondrai volontiers à vos éventuelles questions en fin d'assemblée.

Merci à tous pour votre participation et votre attention.

ACCUEIL DES ADHERENTS

2 +3/Bilan Financier et Approbation des comptes et du Budget Prévisionnel

Monsieur Laurent CARPONSIN, de la compagnie Fiduciaire, a présenté les comptes de l'exercice clos, le 31 Aout 2023

Total du bilan : 404 699.90 euros

Résultat net comptable : 40 084,43 euros

4/ Quitus de l'assemblée sur les comptes passés et sur le budget prévisionnel

Le quitus des comptes est donné à l'unanimité.

Monsieur Pierre HERVE, trésorier, a présenté le budget prévisionnel pour la saison 2023/2024.

Le quitus est donné à l'unanimité.

5/ Mot du représentant de la mairie

Monsieur HERSZFELD, adjoint au Maire de la Mairie d'Arcachon, a remercié le bureau et réaffirmé tout l'attachement de Monsieur le Maire à notre club de Tennis.

6/ Questions diverses portées à l'ordre du jour

Aucune question n'a été portée à l'ordre du jour.

7/ Elections au comité directeur

Nous concluons notre AG par un vote afin d'élire trois membres sortants pour un Comité de Direction.
Trois candidatures ont été présentées.

Sont élus ou réélus:

Pierre CAPRON/ Pierre HERVE/ Franck BERMOND

8/ Composition du bureau

Président : Pierre THUVIEN

Vices -Présidents : Eliane BARCELLINI et Claude DUPE

Secrétaire Général : Alain DIDDEN

Trésorier : Pierre HERVE

Commissions :

Espaces verts : Agnès CALABET-LEFEBVRE

Communication/Sponsoring : Eliane BARCELLINI/Franck BERMOND avec l'aide de Thomas

Travaux : Jean-Yves LE GOFF/ Pierre CAPRON

Sport : Alain DIDDEN/ Stéphane LAMADELEINE

Padel : Claude DUPE

Animation : Agnès CALABET-LEFEBVRE/ Thomas

9/ L'assemblée est levée à 11h30.

Le Président

Pierre THUVIEN,



7, avenue du Parc
33120 ARCACHON
Tél. : 05 57 72 09 50
Mail : tcarcachen@gmail.com
www.tcarcachen.com

Association loi 1901
Siret 781 759 139 00012